

## ANNONCE AU PUBLIC

Concerne : Adjudication des Obligations du Trésor

La Banque de la République du Burundi procède, pour le compte du Ministère des Finances, du Budget et de la Privatisation, à l'appel d'offres de souscription aux Obligations du Trésor dans les conditions suivantes:

- 1. Nombre de titres mis aux enchères : 100.000
- 2. Caractéristiques communes:

- Valeur nominale d'une Obligation du Trésor : 100.000 BIF.

Coupons: 10,00%; 11,00%; 12,00% et 13 % l'an du nominal, respectivement pour les Obligations à 2; 3; 4; et 5 ans, payables annuellement.

Prix : proposés par les souscripteurs.

Les prix sont exprimés en % de la valeur nominale du titre avec 2 décimales.

Date limite de dépôt des soumissions : mercredi, le 21 mars 2018 à 09h 00' pour les offres sur papier et à 10h00' pour les offres électroniques.

Lieu: - BRB, Service Marché Monétaire. 1er étage, bureau n° 1.45, ou

- Site intranet du Dépositaire Central des Titres (pour les participants directs CSD)
- Date d'adjudication : mercredi, le 21 mars 2018 à 10h 10 min.
- Date de jouissance : jeudi, le 22 mars 2018.
- Nombre minimal de titres par offre : 1.000 titres.
- Pour chaque offre, le nombre de titres doit être un multiple de 1.000 titres.
- Chaque soumission peut porter sur un maximum de 5 offres.
- 3. Caractéristiques spécifiques:
  - Obligations à 2 ans, série n° BIOT02200322 Emission n° BIOT02200322/012/18

Nombre de Titres: 40.000

Date d'échéance : le 22 mars 2020.

- Obligations à 3 ans, série n° BIOT03210322 Emission n° BIOT03210322/012/18

Nombre de Titres: 40.000

Date d'échéance : le 22 mars 2021.

- Obligations à 4 ans, série n° BIOT04220322
- Emission n° BIOT04220322/012/18

Nombre de Titres: 10.000

Date d'échéance : le 22 mars 2022.

- Obligations à 5 ans, série n° BIOT05230322 Emission n° BIOT05230322/012/18

Nombre de Titres: 10.000

Date d'échéance : le 22 mars 2023.

- 4. Les offres dont le nombre de titres est supérieur à celui qui est annoncé ci-dessus pour chaque terme seront rejetées.
- 5. Le Comité d'adjudication se réserve le droit de modifier le nombre de titres mis aux enchères ou de déclarer l'appel d'offres infructueux.
- 6. Les offres retenues donneront lieu à un débit automatique du compte du souscripteur par l'intermédiaire de son banquier au profit du compte courant du Trésor.
- 7. A l'échéance, le remboursement du principal et des coupons se fera par le débit d'office du compte courant du Trésor ouvert à la BRB sans aucune autre formalité

BANQUE DE LA REPUBLIO montelle

Direction de **Opération** 

brb@brb.bi - Site web : www.brb.bi B.P. 705 BUJUMBURA Tél: (257)22 22 51 42 - Fax: (25